

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



Profil de pauvreté de la région du Centre

Ministère de l'économie, des
finances et de la prospective

BURKINA FASO
Unité Progrès - Justice

Secrétariat général



Institut national de la statistique
et de la démographie

Profil de pauvreté de la région du Centre

Réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale à travers le Projet
d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO).

OCTOBRE 2023

AVANT PROPOS

Le Plan national de développement économique et social (PNDES-II) 2021-2025 constitue le référentiel de développement au Burkina Faso. Par ailleurs, le pays s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'échéance est prévue pour 2030. L'objectif commun de ces engagements nationaux et internationaux est l'amélioration des conditions de vie des populations, en l'occurrence une réduction substantielle de la pauvreté.

Ainsi, le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays afin de pouvoir apprécier les progrès réalisés et les défis à relever. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques.

Dans le cadre de ses missions, l'INSD a réalisé des enquêtes et recensements auprès des ménages et des entreprises pour suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques de développement au Burkina Faso. De ce fait, l'INSD a réalisé plusieurs enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui fournissent des indicateurs pour le suivi de la pauvreté. Les rapports sur le profil de pauvreté au niveau national sont régulièrement produits. Cependant, au niveau régional, le besoin en statistiques désagrégées sur les conditions de vie des ménages et surtout sur la pauvreté n'est pas toujours satisfait.

Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional, provincial et communal ont donc entrepris des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019. Le présent document constitue un profil de pauvreté au niveau régional.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique, en particulier ceux en région, de l'intérêt pour les statistiques. Toutefois, l'INSD dans la quête permanente d'amélioration de ses productions, reste disponible pour prendre en compte les éventuelles critiques et suggestions.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du mérite
de l'Economie et des finances

SIGLES ET ABREVIATIONS

BRAKINA	: Brasseries du Burkina
EBCVM	: Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages
EHCVM	: Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EMC	: Enquête Multisectorielle Continue
F CFA	: Franc de la communauté financière africaine
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ODD	: Objectifs de développement durable
PNDES	: Plan national de développement économique et social
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation
SN-CITEC	: Société nouvelle huilerie et savonnerie CITEC
SOFITEX	: Société des fibres textiles du Burkina

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	i
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
SOMMAIRE.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RESUME	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES	3
1.1 Définition de la pauvreté	3
1.1.1 Approche monétaire objective	3
1.1.2 Approche monétaire subjective.....	3
1.1.3 Approche par les besoins de base	3
1.1.4 Approche par les capacités	3
1.1.5 Approche multidimensionnelle.....	4
1.2 Mesure de la pauvreté.....	4
1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être	4
1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté	4
1.3.1 Lignes de pauvreté relatives.....	4
1.3.2 Lignes de pauvreté absolues	4
1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté.....	5
1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)	5
1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)	5
1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré).....	5
1.4.4 Contribution à la pauvreté.....	5
1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire.....	5
1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté	5
1.5 Mesure de la pauvreté subjective.....	6
1.6 Données utilisées	6
1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5 ^e RGPH.....	6
CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE	9
2.1 Pauvreté et milieu de résidence	9
2.2 Pauvreté et communes de résidence	10
CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE.....	13

3.1	Pauvreté et taille du ménage	13
3.2	Pauvreté et sexe du chef de ménage	13
3.3	Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage.....	14
3.4	Pauvreté et âge du chef de ménage	15
CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION		17
4.1	Pauvreté et statut d’alphabétisation du chef de ménage.....	17
4.2	Pauvreté et niveau d’instruction du chef de ménage.....	17
4.3	Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants	18
CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE		19
5.1	Pauvreté et promiscuité.....	19
5.2	Pauvreté et qualité du logement	19
5.2.1	Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement.....	19
5.2.2	Pauvreté et types d’habitation	20
5.2.3	Pauvreté et statut d’occupation du logement.....	21
CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.....		23
6.1	Pauvreté et accès à l’assainissement	23
6.1.1	Pauvreté et type d’aisance.....	23
6.1.2	Pauvreté et principal mode d’évacuation des ordures	23
6.1.3	Pauvreté et principal mode d’évacuation des eaux usées	24
6.2	Pauvreté et accès à l’eau de boisson	25
6.3	Pauvreté et principal mode d’éclairage.....	25
6.4	Pauvreté et type d’emploi principal occupé.....	26
CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE.....		27
7.1	Distribution de la consommation totale par quintile.....	27
7.2	Distribution de la consommation totale par décile.....	27
7.3	Indicateurs d’inégalités de la consommation.....	28
CONCLUSION		31
BIBLIOGRAPHIE		33
ANNEXES		xiii

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Liste des graphiques

Graphique 1 : Incidence, profondeur et sévérité selon le milieu de résidence	9
Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté	9
Graphique 3 : Consommation par personne selon le milieu de résidence	10

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la région du Centre au Burkina Faso.....	2
Carte 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région du Centre	10

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Valeurs des percentiles	7
Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes.....	11
Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage.....	13
Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage.....	14
Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage	14
Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage.....	15
Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage	17
Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	18
Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire.....	18
Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages	19
Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs.....	20
Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation	20
Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement	21
Tableau 14 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'aisance	23
Tableau 15 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des ordures	24
Tableau 16 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des eaux usées	24
Tableau 17 : Répartition de la population par niveau de vie selon la source d'accès à l'eau de boisson ..	25
Tableau 18 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'éclairage	26
Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé.....	26
Tableau 20 : Part du quintile dans la consommation totale	27
Tableau 21 : Part du décile dans la consommation totale	28
Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province	28
Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune	29

RESUME

La mise en œuvre des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté nécessite des informations à des niveaux géographiques désagrégés, par exemple au niveau des régions, provinces et communes. C'est ainsi que cette étude est menée avec pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région du centre en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal. En combinant les données de l'EHCVM 2018 qui disposent d'informations sur la consommation des ménages permettant de construire des indicateurs de bien-être, et des données du 5^e RGPH qui ont l'avantage de l'exhaustivité en termes de couverture de la population, il a été possible de décrire le présent profil de pauvreté. Les résultats principaux se résument comme suit :

Géographie de la pauvreté

Moins d'une personne sur dix (6,4%) de la population de la région du centre vit en dessous du seuil de pauvreté. Dans cette région, la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural (59,1%) qu'en milieu urbain (40,9%). Komki-Ipala est la commune qui abrite la plus forte proportion de pauvres dans la région avec une incidence de 46,8%.

Démographie de la pauvreté

Dans les ménages de grande taille, on enregistre une proportion élevée des individus à faible niveau de vie alors que les ménages de petite taille regroupent plus les individus à niveau de vie élevé. Ainsi, dans les ménages d'au moins 12 personnes, près de deux personnes sur cinq (41,4%) est située dans le premier décile (plus pauvres) pendant que dans les ménages de moins de 5 personnes, la proportion des individus du premier décile est de 2,0%. Dans les ménages dirigés par une femme, plus de 60% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5^e décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à moins de 50%.

Pauvreté et éducation

Plus de 65% des personnes vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé ont un niveau de vie acceptable (appartiennent aux cinq derniers déciles), alors que seulement 31,2% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie. Plus le niveau d'instruction des enfants qui fréquentent augmente, plus ils sont concentrés dans les derniers déciles. Par exemple, le dixième décile enregistre 6,9% des enfants du primaire, 12,4% du post-primaire et 19,3% du secondaire. A l'inverse, le premier décile enregistre 5,2% des enfants du primaire, 1,8% du post-primaire et 0,8% du secondaire.

Pauvreté et cadre de vie

Les individus vivant dans les ménages de moins de trois personnes par pièce à coucher se retrouvent plus dans des ménages les plus nantis alors que ceux vivant dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages les moins nantis. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 6,2% des individus sont du premier décile contre 33,8% pour les ménages de plus de cinq personnes par pièce. En termes de logement, les habitations de type immeuble à appartement et villas concentrent plus les individus les moins pauvres alors que les habitations de type case et tente concentrent les plus pauvres.

Pauvreté et caractéristiques socio-économiques

Dans la région du Centre, le type d'aisance le plus utilisé est la latrine simple quel que soit le niveau de vie et le ramassage privé constitue le mode principal d'évacuation des ordures bien qu'il soit plus accessible aux individus de niveau de vie élevé par rapport à ceux de niveau de vie très faible qui utilisent plus les tas d'immondices pour évacuer leurs ordures. Pour ce qui est du mode d'évacuation des eaux usées, la rue/nature reste le mode principal.

Inégalités de niveau de vie

Il ressort que l'inégalité est relativement faible dans la région du Centre. En effet, l'indice de GINI qui mesure l'inégalité des dépenses de consommation est faible dans la région soit 0,28. Selon le milieu de résidence, la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (GINI=0,204) qu'en milieu urbain (GINI=0,260). Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont les communes de Ouagadougou, de Pabre et de Tanghin Dassouri. Dans la commune de Ouagadougou, les 10 % les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,4 fois supérieure à celui des 10 % les plus pauvres. Ce rapport est de 2,49 dans la commune de Pabre et de 2,46 dans la commune de Tanghin Dassouri.

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi des politiques de lutte contre la pauvreté, le Burkina Faso a initié à travers l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la réalisation d'une série d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Cependant, les produits de ces études notamment les rapports sur le profil de pauvreté sont régulièrement produits au niveau national mais pas à l'échelle régionale. Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional et communal, ont entrepris donc des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019.

Le présent rapport fait ressortir les indicateurs de pauvreté au niveau de la région du Centre. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données socioéconomiques se rapportant à la région. Il fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes.

La région du Centre couvre une superficie de 2 826,28 km², soit 1,03 % du territoire national. Elle est limitée au Nord et à l'Est par la région du Plateau Central, au Sud par la région du Centre Sud, à l'Ouest par le Centre Ouest. Au plan démographique, la région du Centre compte 3 030 384 habitants selon les résultats du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019, soit 14,8% de la population totale du Burkina Faso. C'est la région la plus peuplée. Avec pour chef-lieu Ouagadougou qui est la capitale du pays, la région du Centre a été créée par la loi n° 2001-031/AN du 2 juillet 2001 dans ses limites actuelles. Elle est constituée de la seule Province du Kadiogo. Elle compte sept (7) communes dont une urbaine, 55 secteurs et 12 arrondissements.

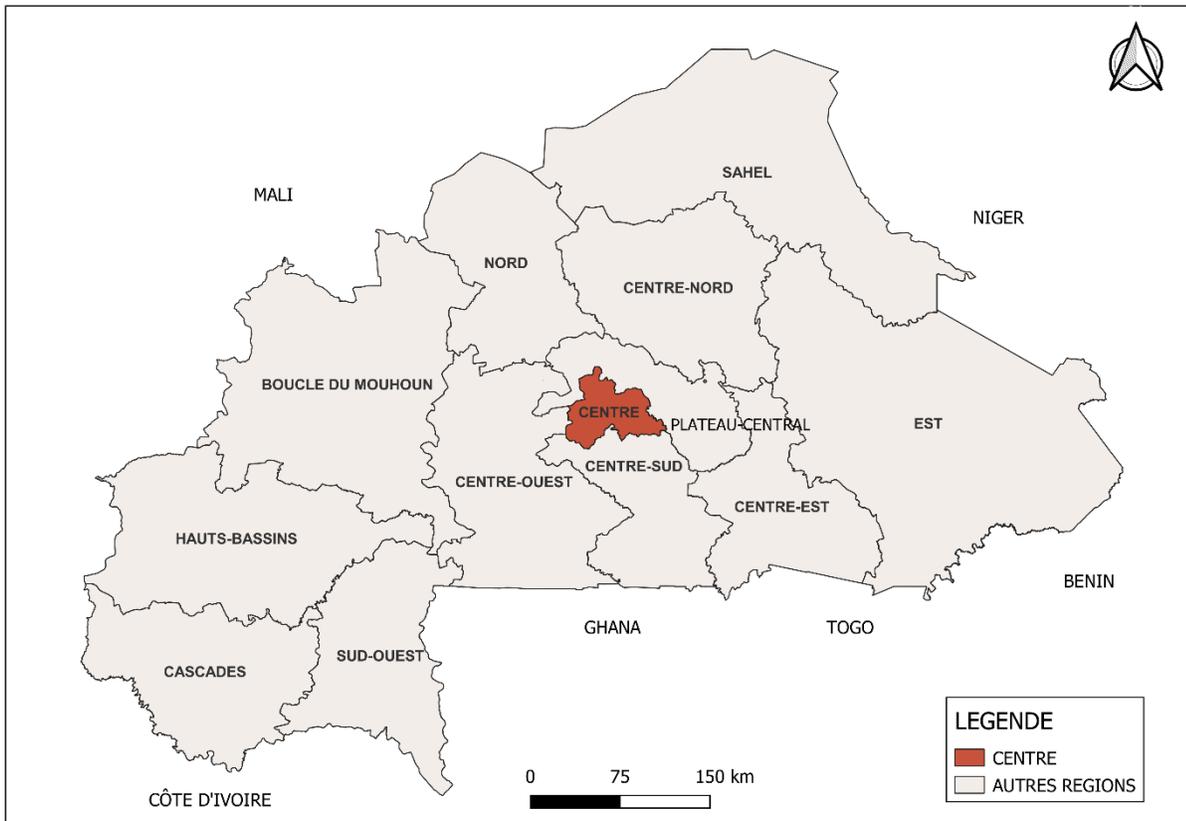
Sur le plan économique, la région occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux. Son chef-lieu est une plaque tournante du commerce avec le reste du Burkina Faso d'une part, et les pays voisins d'autre part. La région renferme également des activités industrielles et artisanales. En effet, plusieurs unités de production de biens ou de services marchands sont implantées sur son territoire. Il s'agit pour la plupart des unités de fabrication de produits alimentaires et chimiques et de produits dérivés du bois. Nous avons par exemple CIM-FASO, CIM-BURKINA, BRAKINA, SOFITEX etc.... Quant à l'artisanat, il regroupe diverses productions dont les principales sont la vannerie, la menuiserie, la sculpture, la poterie, le bâtiment et la teinture. Il abrite également le salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO).

En termes de pauvreté, cette région est parmi le groupe des régions du Burkina Faso les moins affectées. En effet, elle présentait un niveau d'incidence de la pauvreté inférieur au niveau national en 2018 soit 5,3% (EHCVM 2018). Aussi, la contribution de cette région à la pauvreté nationale était 1,7% en 2018. L'inégalité de pauvreté dans la région mesurée par l'indice de GINI était relativement faible soit 0,39 (EHCVM 2018).

Le présent document sur le profil de pauvreté de la région du Centre est structuré en sept (07) chapitres comme suit :

- Concepts, définitions et sources de données ;
- Géographie de la pauvreté dans la région du Centre ;
- Démographie de la pauvreté ;
- Pauvreté et éducation ;
- Pauvreté et cadre de vie ;
- Pauvreté et caractéristiques socio-économiques ;
- Inégalités de niveau de vie.

Carte 1 : Localisation de la région du Centre au Burkina Faso



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES

1.1 Définition de la pauvreté

La pauvreté peut se définir comme un manque de bien, le dénuement, l'absence de ce qui est nécessaire. Elle est généralement considérée comme un phénomène multidimensionnel. Elle embrasse la dimension économique et des dimensions non économiques¹ regroupées sous le terme de pauvreté humaine. Si l'on considère la dimension économique de la pauvreté, on distingue de façon fonctionnelle trois formes de pauvreté : la pauvreté monétaire ou « de revenu », la pauvreté des conditions de vie ou « d'existence », et la pauvreté de potentialités ou de « capacités ».

Le concept de la pauvreté est complexe. C'est pourquoi plusieurs approches sont utilisées pour la cerner.

1.1.1 Approche monétaire objective

L'approche monétaire objective s'appuie sur le revenu ou la consommation traduite en valeur monétaire comme mesure du bien-être. C'est l'approche la plus utilisée par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale.

1.1.2 Approche monétaire subjective

L'approche monétaire subjective s'intéresse aux aspects qualitatifs du bien-être et correspond à une évaluation individuelle du niveau de bien-être. Elle se fonde sur le point de vue des individus, leur perception et appréciation de leur situation, de même que sur leurs dépenses de consommation individuelle.

1.1.3 Approche par les besoins de base

L'approche par les besoins de base met en avant l'identification des besoins communs à tous les êtres humains nécessaires pour atteindre une certaine qualité de vie. L'essentiel de ces besoins retenus s'inscrit dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable et l'habitat, nécessaires à la prévention de la maladie, de la sous-alimentation, etc. Une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle ne satisfait pas ses besoins de base par rapport à un certain standard de vie.

1.1.4 Approche par les capacités

L'approche par les capacités fait référence à la privation d'un individu de capacités identifiées comme « capacités de base » sans lesquelles il ne peut pas vivre une vie désirée. La pauvreté peut se définir par rapport aux facteurs (capital social, capital humain, modification dans le patrimoine) qui empêchent les individus ou les ménages de jouir d'un bien-être suffisant.

¹ Il s'agit des dimensions sociale, culturelle, politique et ethnique de la pauvreté.

1.1.5 Approche multidimensionnelle

L'approche multidimensionnelle appréhende la pauvreté comme un ensemble de privation de certains biens et services pour assurer un niveau de vie « normal ». Les pauvres sont les personnes qui ont un nombre de privations récurrentes et fixes.

Le présent rapport s'intéressera à la pauvreté monétaire et aux conditions de vie des ménages.

1.2 Mesure de la pauvreté

1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être

1.2.1.1 Indicateurs monétaires de la pauvreté

L'évaluation de la pauvreté à l'aide de mesures monétaires nécessite parfois de recourir soit à la consommation soit au revenu comme indicateur de bien-être. Lorsque l'enquête auprès des ménages fournit des données de consommation suffisamment détaillées, il est préférable d'utiliser celle-ci comme indicateur de la pauvreté.

1.2.1.2 Indicateurs non monétaires de la pauvreté

L'application des outils de mesure de la pauvreté aux indicateurs non monétaires passe par la possibilité de comparer la valeur de l'indicateur non monétaire d'une personne ou d'un ménage à un seuil, ou « ligne de pauvreté », en dessous de laquelle on considère que la personne ou le ménage n'est pas en mesure de couvrir ses besoins fondamentaux.

1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté

Dès qu'une mesure regroupant le revenu et la consommation ou une mesure de type non monétaire a été définie au niveau des ménages ou des personnes, l'étape suivante consiste à définir une ou plusieurs lignes de pauvreté. Les lignes de pauvreté sont des points limites qui séparent les pauvres des non-pauvres. Elles peuvent être de nature monétaire (par exemple, un certain niveau de consommation) ou non monétaire (par exemple, un certain niveau d'éducation). L'utilisation de plusieurs lignes permet de distinguer différents niveaux de pauvreté. Il existe principalement deux types de lignes de pauvreté : relatives et absolues.

1.3.1 Lignes de pauvreté relatives

La pauvreté relative s'établit par comparaison avec le niveau de vie moyen du pays dans lequel on se trouve. On détermine d'abord le revenu médian ou la consommation médiane, valeur qui partage la population en deux parties égales. La pauvreté se définit alors par rapport à une proportion de cette valeur médiane.

1.3.2 Lignes de pauvreté absolues

Elles sont associées à certaines normes absolues sur les éléments dont les ménages doivent disposer pour couvrir leurs besoins fondamentaux. En ce qui concerne les mesures monétaires, ces lignes de pauvreté absolues sont souvent fondées sur des estimations du coût des denrées alimentaires de base, à savoir le coût d'un panier de produits nutritionnels considéré comme un minimum pour assurer le maintien en bonne santé d'une famille type, auquel s'ajoute une certaine provision pour la couverture des besoins non alimentaires. Étant donné que de larges proportions des populations habitant dans les pays en développement survivent avec le strict minimum ou moins encore, le choix d'une ligne de pauvreté absolue plutôt que relative s'avère souvent plus indiqué.

1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté

La mesure de la pauvreté est une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et la ligne de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures ci-dessous décrites sont les plus couramment utilisées.

1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)

Elle mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne de pauvreté.

1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)

Cette mesure indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population. La profondeur de la pauvreté est obtenue en faisant la somme de tous les déficits des individus en situation de pauvreté (en supposant un déficit de zéro pour les non pauvres) et en divisant le résultat par le total de la population. En d'autres termes, elle permet d'évaluer le total des ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau de la ligne de pauvreté (total divisé par le nombre d'individus de la population considérée).

1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré)

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté. En ce qui concerne la mesure de l'écart de pauvreté, les indicateurs non monétaires sont soumis à certaines limites.

1.4.4 Contribution à la pauvreté

La contribution à la pauvreté renvoie à la part des pauvres de chaque sous-groupe dans la population totale de pauvres. Par exemple, la contribution à la pauvreté d'une province donnée est la proportion des pauvres de cette province dans l'ensemble des pauvres de la région. La somme des contributions de tous les sous-groupes est de 100% et pour chaque sous-groupe la contribution est une valeur comprise entre 0 et 100%.

1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire

L'incidence de la pauvreté alimentaire mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté alimentaire est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté

L'incidence de l'extrême pauvreté mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire et non alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Autrement dit, un individu est en situation d'extrême pauvreté si en consacrant l'ensemble de son revenu à la consommation alimentaire, il demeure

en dessous du seuil alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence d'extrême pauvreté est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

1.5 Mesure de la pauvreté subjective

La mesure de la pauvreté subjective repose sur les enquêtes d'opinion. De telles mesures sont fondées sur des questions posées aux ménages à propos de :

- leur situation telle qu'ils la perçoivent, comme « Avez-vous assez pour vivre ? » « Estimez-vous que votre revenu est très bas, plutôt bas, suffisant, plutôt élevé, ou élevé ? »
- une opinion à l'égard des standards minima de revenu et de besoins, telle que « Quel est le montant minimum nécessaire pour permettre de vivre à une famille composée de deux adultes et trois enfants ? » ou « Quel est le minimum nécessaire pour votre famille ? »
- des classements de la pauvreté dans la communauté, tels que « Quels sont les groupes les plus vulnérables du village ? ». Sur la base des réponses à ces questions, des lignes de pauvreté peuvent être fixées.

Les réponses au deuxième groupe de questions peuvent fournir une ligne pour les différents types de ménages de référence. En revanche, les réponses au premier groupe de questions peuvent être comparées au revenu réel pour en déduire le niveau de revenu que les ménages jugent suffisant. Ce niveau de revenu peut alors être utilisé comme ligne de pauvreté.

1.6 Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de la présente étude proviennent de deux sources. Il s'agit des données du 5^e RGPH organisé en 2019 et de l'EHCVM en 2018. Cette dernière est une enquête nationale qui produit des statistiques pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des populations. Elle contient des informations sur la consommation des ménages qui ont servi à l'approche de mesure de la pauvreté adoptée dans cette étude. Les données du 5^e RGPH sont exhaustives et permettent donc de produire les estimations jusqu'au niveau communal.

Au total, l'étude a porté sur une population de 2 693 111 habitants répartis sur un effectif de 641 567 ménages de la région du Centre.

1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5^e RGPH

La mesure de la pauvreté monétaire telle que conçue pour les enquêtes sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté, contenu dans les modules de consommation des ménages ou leurs revenus n'est pas applicable directement avec la base des données du RGPH car le questionnaire du RGPH ne contient pas des modules sur la consommation ou les revenus des ménages. Pour surmonter cet obstacle on combine les données des enquêtes ménages sur les conditions de vie et celles du RGPH afin de générer un niveau de consommation par personne de chaque ménage du RGPH. La méthodologie appliquée est celle proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) et mise à jour en 2022 par Corral et al.

La méthode d'estimation sur petits domaines proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) procède d'une idée relativement simple. Tout d'abord, un modèle de régression de la dépense du ménage par tête est estimé en utilisant les données d'enquête, en limitant l'ensemble des variables explicatives à celles qui sont communes à l'enquête et au recensement. La distribution des variables doit être similaire dans les deux sources de données. Ensuite, les coefficients de ce modèle sont appliqués aux données du recensement pour prédire les

dépenses de tous les ménages du recensement. Finalement, la dépense prédite des ménages est utilisée pour construire une série d'indicateurs de bien-être (i.e. incidence, profondeur, sévérité de la pauvreté et inégalité).

La mesure de la pauvreté avec la base des données du 5^e RGPH a été réalisée lors de la cartographie de la pauvreté en 2022. Dans le cadre de cette analyse, la consommation prédite par cette dernière étude a été utilisée pour appréhender le niveau de vie des ménages à travers les percentiles (quintiles et déciles). Pour la région du Centre, la consommation moyenne annuelle par personne s'élève à 556 012 F CFA avec un minimum de 82 345 F CFA et un maximum de 2 025 110 F CFA. En ce qui concerne le niveau de vie, les valeurs des percentiles sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Valeurs des percentiles

	Valeur du percentile	
Quintile	Q1	321 640,1
	Q2	423 262,8
	Q3	524 480,3
	Q4	785 980,3
Décile	D1	262 995,4
	D2	321 640,1
	D3	372 941,2
	D4	423 262,8
	D5	468 671,4
	D6	524 480,3
	D7	619 462,2
	D8	785 980,3
	D9	963 889,9

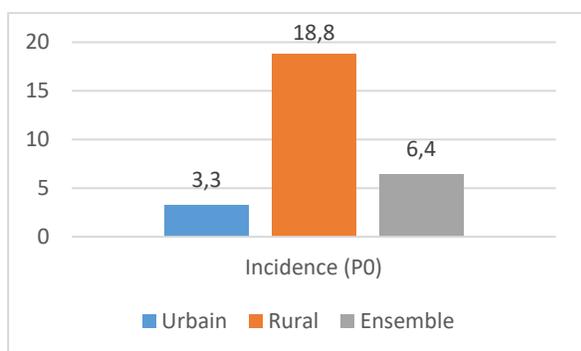
CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

La pauvreté monétaire n'est pas uniformément répartie sur l'espace géographique régional. Il serait donc judicieux d'étudier la distribution spatiale de ce phénomène au niveau des sous-unités géographiques de la région. Dans la suite, une analyse de la pauvreté est proposée par milieu de résidence, province et commune.

2.1 Pauvreté et milieu de résidence

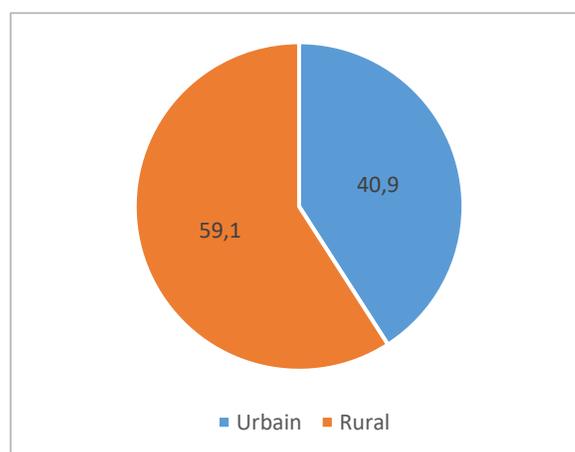
Moins d'une personne sur dix (6,4%) de la population de la région du Centre vit en dessous du seuil de pauvreté. L'écart moyen de dépense de consommation des pauvres au seuil de pauvreté traduit par la profondeur de la pauvreté est estimé à 1,2%. La pauvreté est nettement moins élevée en milieu urbain (3,3%) qu'en milieu rural (18,8%). En termes de contribution, le milieu rural contribue plus (59,1%) à l'incidence de la pauvreté dans la région que le milieu urbain (40,9%). La consommation moyenne annuelle par personne est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 617 792,8 F CFA et 331 102,9 F CFA.

Graphique 1 : Incidence, profondeur et sévérité selon le milieu de résidence



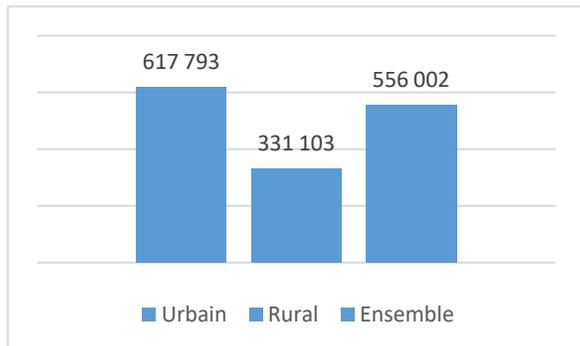
Source : Volume-3, RGPH5

Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté



Source : Volume-3, RGPH5

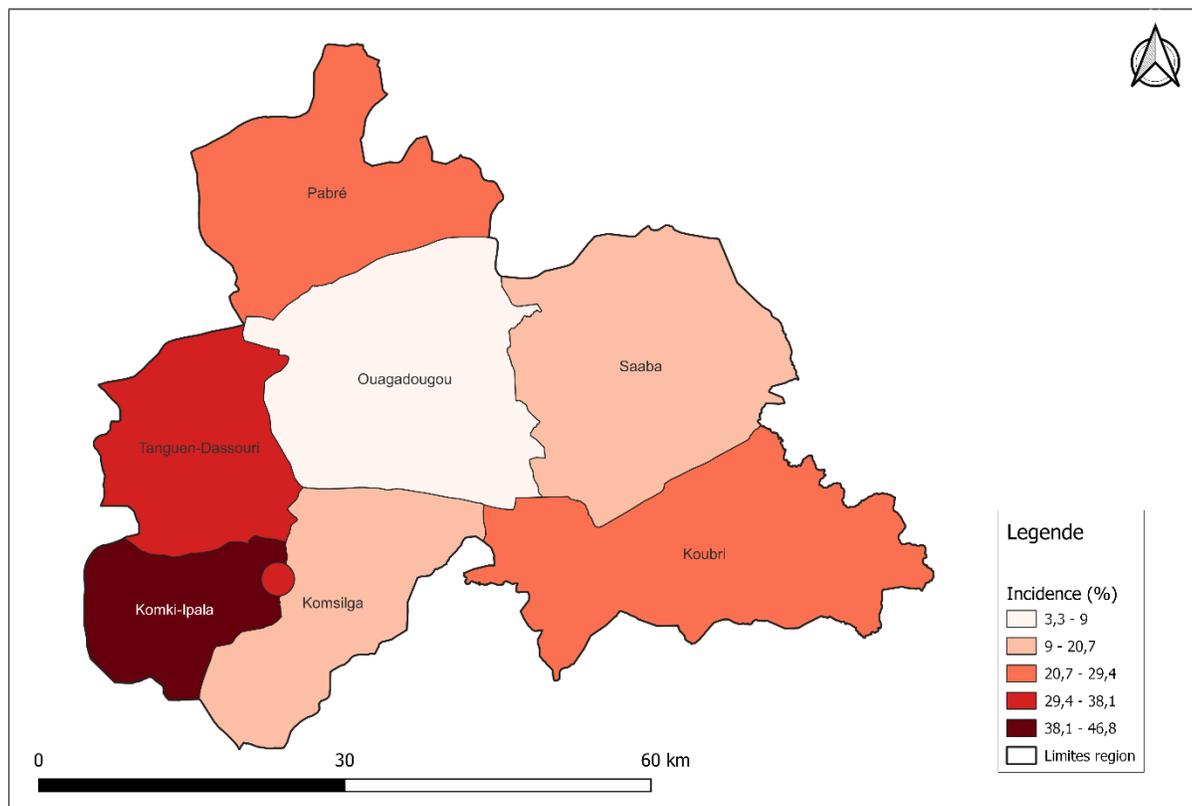
Graphique 3 : Consommation par personne (F CFA) selon le milieu de résidence



2.2 Pauvreté et communes de résidence

Une analyse spatiale de la pauvreté montre que les localités situées à l'ouest de la région sont les plus touchées. Les communes de Tanghin Dassouri et Komki-Ipala présentent les plus fortes incidences de pauvreté.

Carte 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région du Centre



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

L'analyse de la pauvreté au niveau communal montre que dans quatre communes de la région, plus du quart de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Tanghin Dassouri et Komki-Ipala sont les communes qui enregistrent les plus fortes proportions de pauvres dans la région du Centre. En effet, plus de trois personnes sur dix de ces communes dépensent annuellement moins de 194 629 F CFA (seuil de pauvreté) en consommation alimentaire, en éducation, en santé, etc.

La commune de Ouagadougou présente l'incidence de pauvreté la plus faible de toutes les communes de la région. Cependant, elle contribue le plus à la pauvreté de l'ensemble de la région à hauteur de 40,9%.

En outre, la profondeur de la pauvreté est plus élevée à Komki-Ipala et à Tanghin Dassouri comparativement aux autres communes.

Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes

Communes	Incidence P0 (%)	Contribution C0 (%)	Profondeur P1 (%)	Consommation par personne
Province du Kadiogo				
Ouagadougou	3,3	40,91		
Ouaga Arr 1	1,7	0,9	0,3	659 832,3
Ouaga Arr 2	1,5	0,65	0,2	642 911,8
Ouaga Arr 3	2,9	4,57	0,4	587 687,0
Ouaga Arr 4	2,8	2,98	0,4	576 729,0
Ouaga Arr 5	1,1	0,72	0,2	704 674,2
Ouaga Arr 6	2,9	3,34	0,5	658 083,3
Ouaga Arr 7	3,6	5,26	0,6	580 390,2
Ouaga Arr 8	3,9	3,07	0,6	582 194,1
Ouaga Arr 9	5,3	9,07	0,9	595 291,0
Ouaga Arr 10	4	5,35	0,6	608 221,6
Ouaga Arr 11	3,4	4,44	0,5	652 882,0
Ouaga Arr 12	1,7	0,56	0,3	748 498,8
Komki-Ipala	46,8	5,4	12,313	227 420,7
Komsilga	20,1	14,12	4,2	359 491,0
Koubri	26,5	8,26	5,9	268 724,1
Pabre	28,5	5,9	6,4	271 653,3
Saaba	9,5	13,89	1,7	365 536,1
Tanghin Dassouri	32,7	11,53	7,6	255 836,1

CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

Les facteurs démographiques influencent généralement les conditions de vie des ménages et la pauvreté. Dans ce chapitre, l'analyse de la pauvreté est faite en fonction de la taille du ménage, le sexe, la situation matrimoniale et l'âge du chef de ménage.

3.1 Pauvreté et taille du ménage

Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion élevée des individus à niveau de vie faible alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus à niveau de vie élevé. Par exemple, dans les ménages de moins de 5 personnes, seulement 2% des personnes sont situées dans le premier décile de niveau de vie (plus pauvres) alors que dans les ménages d'au moins 12 personnes, ce chiffre est de 41,4%.

Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage

Niveau de vie	1-4 personnes	5-6 personnes	7-8 personnes	9-11 personnes	12 personnes ou plus
Premier décile	2,0	7,9	13,8	25,2	41,4
Deuxième décile	3,1	12,0	16,1	12,2	18,1
Troisième décile	6,2	8,3	20,1	18,4	11,6
Quatrième décile	7,3	11,0	9,6	12,4	3,4
Cinquième décile	9,8	18,7	9,5	4,2	1,7
Sixième décile	9,1	12,9	3,7	1,0	3,9
Septième décile	22,3	4,5	1,1	5,1	9,9
Huitième décile	10,9	3,2	13,3	19,1	10,0
Neuvième décile	6,2	16,3	12,8	2,4	0,0
Dixième décile	23,0	5,1	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2 Pauvreté et sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage est une des caractéristiques sociodémographiques prises en compte dans l'analyse de la pauvreté monétaire. Les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. En effet, dans les ménages dirigés par des femmes, plus de 60% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5ème décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à 46,4%.

Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage

Niveau de vie	Homme	Femme
Premier décile	10,7	6,6
Deuxième décile	10,3	6,6
Troisième décile	11,3	7,6
Quatrième décile	9,3	8,4
Cinquième décile	12,0	9,5
Sixième décile	8,4	7,7
Septième décile	9,9	15,1
Huitième décile	9,6	10,1
Neuvième décile	9,8	11,3
Dixième décile	8,7	17,1
Total	100,0	100,0

3.3 Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage

Dans la région du centre, les ménages dont le chef n'est pas en couple sont ceux qui vivent le mieux. En effet, plus de la moitié des individus dont le chef de ménage est célibataire ou divorcé ou veuf se situent au-delà du cinquième décile. Par contre, dans les ménages où le chef est marié polygame, seulement 25,3% des individus se retrouvent à un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Cet indicateur est de 46,7% chez les mariés monogames.

Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage

Niveau de vie	Célibataire	Marié monogame	Marié polygame	Divorcé (e)/séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre
Premier décile	1,4	8,5	33,0	3,5	8,3	5,2
Deuxième décile	1,9	10,3	14,9	4,0	8,5	7,0
Troisième décile	2,3	11,6	13,2	5,6	9,0	8,8
Quatrième décile	3,8	9,9	8,0	6,5	10,1	9,5
Cinquième décile	5,3	13,1	5,6	7,6	11,0	12,4
Sixième décile	5,1	9,1	3,9	7,5	8,4	11,5
Septième décile	15,9	9,8	6,8	20,1	14,5	17,5
Huitième décile	18,4	8,8	9,6	12,4	9,3	9,8
Neuvième décile	13,7	10,6	3,4	11,4	9,6	7,3
Dixième décile	31,9	8,4	1,6	21,3	11,4	11,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.4 Pauvreté et âge du chef de ménage

Plus de 60% des individus vivants dans les ménages dirigés par des jeunes (moins de 35 ans) ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Cependant, moins de 50% des personnes vivant dans les ménages dirigés par des chefs dont l'âge est compris entre les groupes d'âges 35-44 ans, 45- 54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile.

Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage

Niveau de vie	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
Premier décile	2,4	4,4	8,3	12,7	16,1	20,7
Deuxième décile	3,4	5,9	10,5	12,0	12,0	12,2
Troisième décile	4,3	7,9	11,6	12,9	11,9	11,5
Quatrième décile	7,0	8,7	10,0	9,6	8,6	8,6
Cinquième décile	7,8	11,7	13,8	11,4	9,5	8,8
Sixième décile	8,6	11,4	9,1	6,5	5,6	5,7
Septième décile	20,3	16,7	9,4	7,1	7,5	7,7
Huitième décile	17,6	9,8	8,1	10,3	10,4	8,8
Neuvième décile	10,7	8,2	10,6	11,3	10,4	7,9
Dixième décile	17,9	15,3	8,5	6,2	8,0	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION

L'éducation des membres adultes du ménage est l'un des facteurs le plus discriminant entre pauvres et non-pauvres. L'analyse est faite selon le niveau d'instruction et d'alphabétisation². Il est aussi analysé la fréquentation scolaire des enfants selon le niveau de vie.

4.1 Pauvreté et statut d'alphabétisation du chef de ménage

Une analyse des données montre que l'alphabétisation est associée à un niveau de vie élevé. En effet, 65,5% des individus dont le chef de ménage est alphabétisé ont un niveau de vie située au-delà du cinquième décile, alors que seulement 31,2% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie.

Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage

Niveau de vie	Non alphabétisé	Alphabétisé
Premier décile	18,0	2,3
Deuxième décile	14,5	5,2
Troisième décile	14,3	7,3
Quatrième décile	10,4	8,0
Cinquième décile	11,6	11,7
Sixième décile	7,5	9,2
Septième décile	8,4	12,7
Huitième décile	7,0	12,3
Neuvième décile	4,5	15,5
Dixième décile	3,8	15,8
Total	100,0	100,0

4.2 Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

Les individus vivants dans les ménages dont les chefs sont sans niveau d'instruction sont les plus pauvres. Près de 70% de ces individus sont dans les cinq premiers déciles. Par contre, les chefs de ménages instruits sont plus issus des ménages à niveau de vie élevé. En effet, parmi les individus dont les chefs de ménages ont un niveau primaire, post-primaire, secondaire ou supérieur, respectivement 48,8%, 63,2%, 73,7% et 84,7% sont issus des ménages à niveau de vie plus élevé (sixième décile et plus).

² Alphabétisé : La définition adoptée est celle du 5^e RGPH qui ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ».

Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau de vie	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur
Premier décile	18,3	5,2	1,8	0,8	0,3
Deuxième décile	14,7	9,2	5,2	2,9	1,3
Troisième décile	14,4	11,6	7,7	4,9	2,8
Quatrième décile	10,4	10,7	8,9	6,7	4,2
Cinquième décile	11,5	14,5	13,1	11,0	6,7
Sixième décile	7,4	10,6	10,8	8,8	5,5
Septième décile	8,1	13,1	15,4	13,4	8,8
Huitième décile	7,1	10,2	12,2	13,4	13,6
Neuvième décile	4,5	8,0	12,4	18,8	27,0
Dixième décile	3,7	6,9	12,4	19,3	29,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.3 Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants

Les enfants (moins de 18 ans) qui fréquentent l'école proviennent plus des ménages à niveau de vie élevé. En effet, au niveau du secondaire, 67,3% des enfants appartiennent aux cinq derniers déciles. On note que la répartition des enfants du post primaire est presque égalitaire. Concernant la population scolarisée au primaire, moins de 50% sont dans les cinq derniers déciles.

Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire

Niveau de vie	Primaire	Post-primaire	Secondaire
Premier décile	10,8	7,5	4,0
Deuxième décile	11,0	8,3	5,2
Troisième décile	11,7	9,7	7,0
Quatrième décile	9,8	8,7	6,8
Cinquième décile	12,8	11,3	9,7
Sixième décile	8,6	8,2	7,2
Septième décile	10,7	12,3	12,0
Huitième décile	8,9	11,7	13,5
Neuvième décile	9,2	11,9	16,2
Dixième décile	6,6	10,4	18,4
Total	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE

Le présent chapitre fait une analyse du cadre de vie des ménages sous l'angle du niveau de vie.

5.1 Pauvreté et promiscuité

La promiscuité se réfère au nombre de personnes par pièce à coucher du logement. Lorsque ce nombre dépasse 3, on dit que le ménage vit en situation de promiscuité.

Les individus qui vivent dans les ménages de moins de trois personnes par pièce se retrouvent plus dans des ménages à niveau de vie élevé. Par contre, les individus qui vivent dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages à niveau de vie faible. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 6,2% des individus sont du premier décile contre 33,8% pour les ménages de plus de cinq personnes par pièce.

Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages

Niveau de vie	Nombre moyen de personnes par pièce à coucher					Total
	Moins de 3 personnes par pièce	3 personnes par pièce	4 personnes par pièce	5 personnes par pièce	Plus de 5 personnes par pièce	
Premier décile	6,2	14,4	19,7	26,3	33,8	10,2
Deuxième décile	6,6	14,6	18,6	13,6	20,2	9,9
Troisième décile	8,3	14,0	20,4	16,0	13,0	10,8
Quatrième décile	8,5	11,3	8,7	9,1	9,9	9,2
Cinquième décile	11,0	13,9	10,8	10,6	8,6	11,7
Sixième décile	8,0	10,5	4,9	9,6	3,6	8,3
Septième décile	13,2	6,0	6,9	5,4	2,7	10,5
Huitième décile	11,3	7,3	5,7	4,7	4,8	9,6
Neuvième décile	12,6	6,3	3,0	4,0	2,9	10,0
Dixième décile	14,4	1,8	1,3	0,7	0,5	9,8
Ensemble région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2 Pauvreté et qualité du logement

5.2.1 Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement

Les caractéristiques du logement sont une dimension importante des conditions de vie des ménages. Nous appréhendons la qualité du logement à travers trois variables que sont la nature du mur, du toit et du sol. Nous distinguons deux types de logement : Le logement construit avec des matériaux définitifs et le logement fait avec des matériaux non définitifs. Le logement est fait de matériaux définitifs lorsque les murs, la toiture et le sol sont

faits avec des matériaux définitifs³. L'analyse montre que dans la région du Centre, les matériaux définitifs sont majoritairement utilisés par des individus nantis. Plus du tiers des individus des ménages dont le bâtiment est en matériaux définitifs appartiennent aux trois derniers déciles. Aussi, parmi les individus issus des ménages dont les murs, les toits ou les sols sont en matériaux définitifs, plus du quart d'entre eux appartiennent aux trois derniers déciles de niveau de vie contre moins de 10% dans le premier décile.

Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs

Niveau de vie	Type d'habitation			
	Murs en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Sol en matériaux définitifs	Bâtiments en matériaux définitifs
Premier décile	6,0	9,6	8,8	5,9
Deuxième décile	8,3	9,9	10,1	8,5
Troisième décile	10,0	10,9	11,4	10,3
Quatrième décile	9,1	9,3	9,7	9,3
Cinquième décile	11,7	11,8	12,4	12,1
Sixième décile	8,6	8,4	8,6	8,7
Septième décile	11,2	10,6	10,8	11,3
Huitième décile	11,0	9,7	9,2	10,7
Neuvième décile	12,1	10,0	9,6	11,7
Dixième décile	11,9	9,8	9,3	11,5
Ensemble région	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.2 Pauvreté et types d'habitation

Les habitations de type immeuble à appartement, villa et bâtiment à plusieurs logements regorgent plus les personnes d'un niveau de vie relativement élevé comparativement aux logements de type case, tente et maison individuelle simple qui abritent le plus souvent les pauvres. En effet, les immeubles à appartement, les villas et les bâtiments à plusieurs logements regorgent plus d'individus appartenant aux trois derniers déciles, avec respectivement 72,1%, 67,4% et 30,7%. Cette proportion est de 1,1% et 19,5% respectivement pour les individus vivant dans des cases et maisons individuelles simples.

Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation

Niveau de vie	Type d'habitation						
	Immeuble à appartement	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	Case	Tente	Autres
Premier décile	1,1	1,5	11,9	9,6	79,3	42,8	23,1
Deuxième décile	2,2	2,9	11,8	8,9	11,8	15,6	10,1

³ Murs en matériaux définitifs (Dur et Semi-dur) ; Toit en matériaux définitifs (Béton ; tôle, tuile) ; Sol en matériaux définitifs (carrelage et ciment).

Troisième décile	4,3	5,2	12,5	10,4	4,1	0,0	8,8
Quatrième décile	3,5	5,0	10,5	8,6	2,4	1,4	6,0
Cinquième décile	4,4	6,5	13,3	11,1	0,6	0,7	7,9
Sixième décile	3,5	4,6	9,4	8,4	0,4	0,0	7,2
Septième décile	8,9	6,9	11,2	12,1	0,4	5,1	9,4
Huitième décile	26,3	18,5	7,3	9,6	0,4	18,8	10,9
Neuvième décile	27,0	27,9	5,8	8,4	0,4	6,9	8,3
Dixième décile	18,8	21,0	6,4	12,7	0,3	8,7	8,4
Ensemble région	100,0						

5.2.3 Pauvreté et statut d'occupation du logement

Pour les statuts de location (vente et simple) en matière d'occupation du logement, les proportions des individus dans les derniers déciles sont plus élevées. Par exemple, pour les individus vivant dans des ménages en location simple, les proportions vont de 2,0% à 18,7% respectivement pour le premier décile et le dernier décile. Par ailleurs, la proportion des individus des premiers déciles est plus élevée dans le groupe des propriétaires, des hébergés gratuitement et autres statuts d'occupation que ceux en location.

Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement

Niveau de vie	Statut d'occupation du logement				
	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergement gratuit	Autres
Premier décile	17,5	4,6	2,0	6,9	21,2
Deuxième décile	13,2	6,8	4,4	10,2	8,4
Troisième décile	13,8	9,1	6,1	10,9	8,9
Quatrième décile	9,9	9,7	6,8	10,3	9,2
Cinquième décile	10,6	13,7	11,8	14,2	11,8
Sixième décile	6,3	10,1	10,3	10,8	8,2
Septième décile	7,1	11,4	14,0	13,9	10,1
Huitième décile	10,0	10,4	9,9	8,2	7,9
Neuvième décile	8,2	12,8	16,1	6,9	7,1
Dixième décile	3,5	11,5	18,7	7,7	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

6.1 Pauvreté et accès à l'assainissement

L'accès à l'assainissement est une dimension importante des conditions de vie d'un ménage. Trois aspects de l'assainissement sont analysés sous l'angle du niveau de vie des ménages. Il s'agit de l'utilisation des types d'aisance, de l'évacuation des ordures, et de l'évacuation des eaux usées du ménage.

6.1.1 Pauvreté et type d'aisance

La répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie montre globalement que la latrine simple est le lieu d'aisance le plus utilisé dans la région du Centre. En effet, 75,7% de la population de la région du Centre utilisent ce lieu d'aisance. Les latrines avec chasse d'eau sont le deuxième type d'aisance utilisé par la population. La proportion des individus utilisant les latrines avec chasse d'eau dans la région du Centre est de 14,4%.

L'analyse selon le niveau de vie indique une répartition de la population par type d'aisance quasi-similaire à ce qui est observé au niveau global pour tous les déciles sauf le premier. En effet, la latrine avec chasse d'eau est le deuxième type d'aisance le plus utilisé pour les individus des déciles 2 à 10. Cependant, le deuxième type d'aisance pour les individus de niveau de vie le plus faible (premier décile) est la brousse/nature.

Tableau 14 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'aisance

Niveau de vie	Chasse d'eau	Latrine simple	Latrine ventilée	Brousse/Nature	Autres	Total
Premier décile	6,1	71,3	3,5	15,7	3,4	100,0
Deuxième décile	5,8	86,2	4,7	2,2	1,1	100,0
Troisième décile	7,7	85,7	5,2	0,7	0,7	100,0
Quatrième décile	7,2	86,1	5,3	0,6	0,8	100,0
Cinquième décile	7,6	85,9	5,4	0,5	0,6	100,0
Sixième décile	9,3	83,5	5,7	0,5	0,9	100,0
Septième décile	12,6	79,7	6,3	0,4	1,0	100,0
Huitième décile	29,1	61,4	8,2	0,3	1,0	100,0
Neuvième décile	39,6	52,1	7,2	0,4	0,7	100,0
Dixième décile	40,8	51,2	6,8	0,4	0,9	100,0
Total	14,4	75,7	5,6	3,0	1,2	100,0

6.1.2 Pauvreté et principal mode d'évacuation des ordures

La répartition de la population par mode principal d'évacuation des ordures selon le niveau de vie montre globalement que le ramassage privé est le mode d'évacuation des ordures le plus utilisé dans la région du Centre.

L'ordre de répartition globale est maintenu au delà des deux premiers déciles. Les individus de ces déciles évacuent majoritairement leurs ordures par ramassage privé (au moins 30% des individus). Par contre, pour les individus ayant un niveau de vie faible (deux premiers déciles), les principaux modes d'évacuation des ordures sont les tas d'immondices (au moins 25%) et la rue (au moins 20%).

Tableau 15 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des ordures

Niveau de vie	Ramassage privé	Tas d'immondices	Fosses fumières	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosse s/caniveaux)	Autres	Total
Premier décile	13,5	27,5	13,1	7,9	26,9	3,9	7,4	100,0
Deuxième décile	23,0	28,6	6,0	11,0	21,0	6,2	4,2	100,0
Troisième décile	30,1	25,0	4,6	11,9	18,2	6,6	3,5	100,0
Quatrième décile	33,1	23,5	4,4	12,0	17,3	6,1	3,6	100,0
Cinquième décile	33,9	23,2	4,1	12,5	16,3	6,6	3,5	100,0
Sixième décile	38,6	20,8	3,8	12,5	15,8	5,3	3,3	100,0
Septième décile	46,2	18,0	3,3	11,7	12,9	4,7	3,2	100,0
Huitième décile	61,6	11,9	2,2	10,9	8,1	2,9	2,4	100,0
Neuvième décile	68,5	8,9	1,9	10,5	5,8	2,4	1,9	100,0
Dixième décile	71,7	7,7	1,7	9,7	5,3	1,8	2,1	100,0
Total	38,0	21,0	5,2	10,9	16,2	4,8	3,8	100,0

6.1.3 Pauvreté et principal mode d'évacuation des eaux usées

Quel que soit le niveau de vie, la grande majorité des individus vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature. La proportion des individus qui vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature fluctue entre 56,4% dans le dixième décile à 79,5% dans le deuxième décile.

Cependant, comme second mode d'évacuation des eaux usées, la proportion des individus vivant dans des ménages où les eaux usées sont évacuées dans des fosses septiques sont un peu plus élevées chez les individus des derniers déciles alors que la proportion des individus vivant dans des ménages où les eaux usées sont évacuées dans la cour est relativement plus élevée dans les premiers déciles. En exemple, au moins 20% des individus des trois derniers déciles évacuent leurs eaux usées par les fosses septiques contre moins de 10% pour des individus des premiers déciles.

Tableau 16 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des eaux usées

Niveau de vie	Cour	Rue/Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Autres	Total
Premier décile	8,9	77,6	1,4	0,9	4,7	6,5	100,0
Deuxième décile	8,6	79,5	1,9	1,1	6,2	2,7	100,0
Troisième décile	8,8	76,7	2,4	1,3	8,3	2,4	100,0
Quatrième décile	8,9	76,0	2,5	1,4	8,8	2,3	100,0
Cinquième décile	8,6	76,2	2,6	1,3	9,3	2,0	100,0
Sixième décile	9,7	74,8	2,5	1,5	9,4	2,1	100,0
Septième décile	8,9	71,9	3,1	1,4	12,8	2,0	100,0

Huitième décile	7,3	61,3	5,4	1,7	22,4	1,9	100,0
Neuvième décile	7,1	55,5	7,0	1,6	27,0	1,8	100,0
Dixième décile	7,3	56,4	5,9	1,8	26,6	2,0	100,0
Total	8,5	72,1	3,2	1,3	12,1	2,8	100,0

6.2 Pauvreté et accès à l'eau de boisson

Dans la région du Centre, une grande partie (49,7%) des individus s'approvisionne en eau de boisson dans les robinets compteur intérieur. La proportion des individus vivant dans des ménages où la source d'approvisionnement à l'eau de boisson est le robinet compteur intérieur croit avec le niveau de vie. Elle part de 20,3% pour les individus les plus pauvres (premier décile) à 84,9% pour les moins pauvres (dixième décile).

La fontaine publique est la principale source d'eau de boisson chez les individus des ménages du premier au troisième décile (au moins 35%) et le robinet compteur intérieur pour les individus de niveau de vie supérieur (au moins 40%).

Tableau 17 : Répartition de la population par niveau de vie selon la source d'accès à l'eau de boisson

Niveau de vie	Barrage/rivière/cours d'eau/lac	Puits	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur	Autres	Total
Premier décile	0,5	14,7	27,3	35,6	20,3	1,7	100,0
Deuxième décile	0,1	2,7	12,9	48,2	34,3	1,9	100,0
Troisième décile	0,1	2,1	8,9	44,6	42,4	1,8	100,0
Quatrième décile	0,2	2,0	8,3	43,0	44,8	1,8	100,0
Cinquième décile	0,2	1,9	6,5	44,0	45,7	1,7	100,0
Sixième décile	0,2	1,8	7,0	40,1	49,1	1,8	100,0
Septième décile	0,2	1,5	5,2	33,2	58,2	1,7	100,0
Huitième décile	0,1	1,1	2,7	16,6	77,8	1,6	100,0
Neuvième décile	0,2	0,9	1,9	12,4	83,4	1,2	100,0
Dixième décile	0,3	1,0	1,8	10,8	84,9	1,2	100,0
Total	0,2	3,7	9,9	34,8	49,7	1,7	100,0

6.3 Pauvreté et principal mode d'éclairage

L'énergie réseau est plus utilisée par les individus ayant un niveau de vie élevé. Par exemple, 78,9% des individus du dixième décile sont issus des ménages qui utilisent l'énergie réseau contre 15,8% pour les individus du premier décile. L'énergie solaire reste le principal mode d'éclairage pour les individus à faible niveau de vie. Parmi les individus du premier décile, 44,2% vivent dans des ménages où l'énergie solaire est le mode d'éclairage principal.

Tableau 18 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'éclairage

Niveau de vie	Energie réseau	Energie solaire	Lampes	Autres	Total
Premier décile	15,8	44,2	38,5	1,4	100,0
Deuxième décile	25,4	48,9	24,5	1,2	100,0
Troisième décile	32,4	49,5	17,2	0,8	100,0
Quatrième décile	35,3	48,7	15,1	0,9	100,0
Cinquième décile	36,5	48,5	14,2	0,8	100,0
Sixième décile	42,8	43,0	13,5	0,8	100,0
Septième décile	52,1	34,6	12,5	0,8	100,0
Huitième décile	66,8	26,3	6,4	0,5	100,0
Neuvième décile	72,2	23,7	3,8	0,3	100,0
Dixième décile	78,9	16,8	4,0	0,3	100,0
Total	41,4	40,5	17,2	0,9	100,0

6.4 Pauvreté et type d'emploi principal occupé

L'analyse du niveau de vie selon le type d'emploi principal des individus indique que la répartition des indépendants par niveau de vie est plus égalitaire comparativement à celle des salariés et des aides familiales. Aussi, les salariés ont un niveau de vie plus élevé. En effet, plus de 62% des salariés ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile contre moins de 45% pour chacune des autres catégories d'emploi (Indépendant, aide familiale).

Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé

Niveau de vie	Indépendant	Salarié	Aide familiale	Autres
Premier décile	10,3	3,4	27,6	6,0
Deuxième décile	11,4	6,1	11,4	9,1
Troisième décile	13,2	7,5	9,4	10,8
Quatrième décile	10,3	7,9	8,0	9,7
Cinquième décile	12,7	11,6	8,4	12,1
Sixième décile	9,1	8,1	7,4	9,6
Septième décile	10,4	10,9	9,1	13,1
Huitième décile	9,2	11,0	7,0	11,2
Neuvième décile	7,2	17,0	4,9	8,8
Dixième décile	6,1	16,5	6,8	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE

7.1 Distribution de la consommation totale par quintile

A l'analyse du tableau ci-après, il ressort que la répartition de la consommation totale par quintile de niveau de vie de la population du Centre est faiblement inégale. Le volume de la consommation augmente avec le quintile de niveau de vie. Pendant que la consommation totale des individus du premier quintile s'élève à 137 692,4 millions de F CFA, celle du dernier quintile s'évalue à 553 989,1 millions de F CFA. Ces montants représentent respectivement 9,2% et 37,0% de la consommation totale de la population du Centre. Les quintiles 2, 3 et 4 représentent respectivement 13,4%, 17,0% et 23,4% de la consommation totale. Ces résultats suggèrent que la structure des dépenses de consommation dans la région du Centre est faiblement inégalitaire.

Tableau 20 : Distribution de la consommation totale par quintile

Quintiles	Dépenses du quintile (en millions de F CFA)	Pourcentage (%)
Premier quintile	137 692	9,2
Deuxième quintile	200 761	13,4
Troisième quintile	254 249	17,0
Quatrième quintile	350 711	23,4
Cinquième quintile	553 989	37,0
Total	1 497 403	100,0

7.2 Distribution de la consommation totale par décile

Pour mieux cerner les inégalités révélées dans la section précédente, la consommation totale est répartie par décile du niveau de vie. Les résultats confirment que la structure des dépenses de consommation de la population du Centre est peu inégalitaire. En effet, le dernier décile, c'est à dire les 10% les plus riches de la population, concentre à lui seul 21,3% des dépenses de consommation totale des ménages tandis que le premier décile se contente de 4,0% des dépenses de consommation totale. Par ailleurs, le total de la dépense de consommation augmente avec le niveau de vie.

Tableau 21 : Distribution de la consommation totale par décile

Déciles	Dépenses du décile (en millions de F CFA)	Pourcentage (%)
Premier décile	59762,3	4,0
Deuxième décile	77930,1	5,2
Troisième décile	101929,5	6,8
Quatrième décile	98831,6	6,6
Cinquième décile	141172,6	9,4
Sixième décile	113076,0	7,6
Septième décile	165175,1	11,0
Huitième décile	185536,3	12,4
Neuvième décile	235685,0	15,7
Dixième décile	318304,1	21,3
Total	1497402,6	100,0

7.3 Indicateurs d'inégalités de la consommation

L'indice de GINI est un coefficient qui permet de mesurer le degré d'inégalité dans la répartition de la consommation des individus. Il est évalué à 0,28 dans la région du Centre. Cette valeur qui est plus proche de zéro que de un signifie que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans la région du Centre. Toutefois, la désagrégation de l'indice de GINI selon le milieu de résidence montre que la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (0,20) qu'en milieu urbain (0,26). Ce constat est confirmé par les indices de Theil (0) et Theil (1).

Si l'indice de Gini indique une distribution assez égale de la consommation de façon globale dans la région, le rapport interdécile, qui met en relation le 1^{er} et le 9^e déciles de la distribution des niveaux de vie, montre qu'il y a tout de même des écarts non négligeables entre les plus riches et les plus pauvres. Ce rapport est de 3,67 pour la région du Centre. Cela signifie que les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,6 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres. Quasiment, ce même rapport est obtenu en milieu urbain lorsqu'il est désagrégé par milieu de résidence.

Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province

Milieu de résidence	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
Urbain	0,260	0,106	0,108	3,4	2,0
Rural	0,204	0,066	0,066	2,6	1,6
Provinces					
Kadiogo	0,281	0,127	0,128	3,665	2,057
Ensemble région	0,28	0,127	0,128	3,665	2,057

Une vue des indicateurs d'inégalité de la consommation par commune indique que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans chacune des communes de la région du Centre. En effet, l'indice de GINI est inférieur à 0,3 quelle que soit la commune considérée. Il varie de 0,18 dans la commune de Saaba à 0,27 dans l'arrondissement 11 de Ouagadougou. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont la commune de Ouagadougou, de Pabré et de Tanghin Dassouri qui figurent parmi les communes ayant des indices de GINI les plus élevés. Dans la commune de Ouagadougou, les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,4 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport est environ de 2,4 dans les communes de Tanghin Dassouri, de Pabré et de Komsilga.

Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune

Communes	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
Province du Kadiogo					
OUAGADOUGOU	0,26	0,106	0,108	3,364	1,981
OuagaArrd1	0,251	0,1	0,101	3,173	1,898
OuagaArrd2	0,239	0,091	0,092	2,998	1,883
OuagaArrd3	0,248	0,097	0,099	3,121	1,911
OuagaArrd4	0,263	0,109	0,113	3,431	1,988
OuagaArrd5	0,264	0,113	0,111	3,439	1,871
OuagaArrd6	0,258	0,107	0,106	3,280	1,822
OuagaArrd7	0,244	0,093	0,097	3,075	1,883
OuagaArrd8	0,249	0,097	0,1	3,075	1,883
OuagaArrd9	0,253	0,101	0,104	3,121	1,911
OuagaArrd10	0,266	0,112	0,115	3,364	2,060
OuagaArrd11	0,274	0,12	0,12	3,483	1,949
OuagaArrd12	0,247	0,101	0,097	3,108	1,613
Komki-Ipala	0,178	0,051	0,054	2,171	1,500
Komsilga	0,186	0,055	0,055	2,395	1,529
Koubri	0,196	0,061	0,063	2,340	1,620
Pabre	0,205	0,065	0,068	2,492	1,729
Saaba	0,175	0,049	0,049	2,251	1,495
Tanghin Dassouri	0,203	0,065	0,069	2,464	1,691

CONCLUSION

L'inexistence des analyses de la pauvreté au niveau des sous unités administratives du Burkina Faso a conduit à la réalisation de ce rapport. Cette étude avait pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région du Centre en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal.

Deux sources de données ont été utilisées. Il s'agit des données du 5^e RGPH organisé en 2019 et celles de l'EHCVM réalisée en 2018. Une estimation sur les petits domaines a été appliquée sur les données de l'EHCVM pour obtenir la consommation des ménages. Cette consommation a été greffée à la base de données du RGPH pour les analyses qui sont essentiellement descriptives.

A l'issue des analyses, les principaux résultats montrent que, tout comme au niveau national, la pauvreté à un visage rural dans la région du Centre. L'analyse de la pauvreté au niveau communal montre que sur les sept communes de la région, quatre ont plus du quart de leurs populations qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Komki-Ipala et Tanghin Dassouri sont les communes qui abritent les plus fortes proportions de pauvres dans la région du Centre.

La pauvreté selon les caractéristiques démographiques fait ressortir quelques résultats importants. Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion plus élevée des individus les plus pauvres alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus moins pauvres. Aussi, les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. Les individus vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé ont plus un niveau de vie élevé alors que ceux dont le chef est non alphabétisé ont plus un niveau de vie faible.

En outre, l'analyse de la pauvreté selon le cadre de vie des populations montre que les matériaux définitifs du logement sont plus utilisés par les nantis. Ces derniers sont nombreux à vivre dans des habitations de type immeuble à appartement et villa.

Ensuite, en matière de certains services sociaux, les populations plus pauvres y ont difficilement accès. En effet, les individus les plus pauvres sont en proportion non négligeable à utiliser la brousse comme lieu d'aisance et les tas d'immondices comme mode d'évacuation des ordures. Ces individus issus des ménages pauvres sont plus majoritaires à utiliser les puits comme principale source d'eau de boisson et s'éclairent principalement avec des lampes.

En termes d'inégalité, l'indice de GINI montre globalement que la distribution des dépenses de consommation entre les individus est assez égalitaire dans la région du Centre. Toutefois, on observe des variations de cet indice selon le milieu de résidence et la commune. Le milieu urbain est moins égalitaire que le milieu rural. Par ailleurs, la commune la moins égalitaire en termes de de niveau de vie est la commune de Ouagadougou.

Au regard des principaux résultats obtenus, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Prioriser le milieu rural, les communes de Komki-Ipala et de Tanghin Dassouri dans les interventions de lutte contre la pauvreté dans la région ;
- Renforcer les politiques d'accès aux logements décentes envers les populations démunies ;
- Accentuer les programmes d'accès à l'assainissement et à l'hygiène sur les populations pauvres ;
- Le niveau de la pauvreté peut baisser en réduisant l'inégalité par une bonne répartition des ressources. Ainsi, au regard des résultats qui présentent une inégalité relativement plus élevée dans les centres urbains, il est recommandé de renforcer les politiques de lutte contre les inégalités dans ces zones

BIBLIOGRAPHIE

GABRIELA GUBLIN GUERRERO, 2004. Définitions et approches de la pauvreté. En ligne : <http://www.bsi-economics.org/416-definicions-approches-pauvrete>, consulté le 23 août 2023.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Synthèse des résultats définitifs. Ouagadougou, Burkina Faso, 133 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Volume-3, Mesure et cartographie de la pauvreté. Ouagadougou, Burkina Faso, 374 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Monographie de la région du Centre. Ouagadougou, Burkina Faso, 140 p.

INSD, 2022. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM-2018) : Diagnostic de la pauvreté en 2018. Ouagadougou, Burkina Faso, 97 p.

ANNEXES

Tableau 1 : *Pauvreté selon le milieu de résidence*

Milieu de résidence	Incidence (P0)	Contribution (C0)	Profondeur (P1)	Consommation par personne
Urbain	3,3	40,9		617792,8
Rural	18,8	59,1		331102,9
Ensemble	6,4	100,0	12	556001,6

EQUIPE D'ELABORATION DES PROFILS REGIONAUX DE PAUVRETE**COORDINATION**

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureima	Directeur Général de l'INSD
BERE Bernard	Directeur Général Adjoint de l'INSD
OUEDRAOGO Issaka	Directeur Régional de l'INSD-Hauts Bassins
RAMDE Bakary	Directeur Régional de l'INSD-Est
GANSORE Moctar	Directeur Régional par intérim de l'INSD-Sahel

EQUIPE DE REDACTION DU PROFIL DE PAUVRETE DES HAUTS BASSINS

NOM PRENOM (S)	STRUCTURE
OUEDRAOGO ISSAKA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
SAWADOGO PAUL	Direction de la Démographie
ZONGO HAIDARA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
KONCOBO ZAKARIA	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
KABORE S. THEODORE	Direction régionale de l'INSD de l'Est
NOMBRE ABDOU	Direction de l'Informatique et du management de l'information statistique
RAMDE BAKARY	Direction régionale de l'INSD de l'Est
GANSORE MOCTAR	Direction régionale de l'INSD du Sahel
COULIBALY IDRISSE	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
NABIE DRISSA	Direction régionale de l'INSD de l'Est
LY A. KADRI	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
TOU G. GILDAS	Direction régionale de l'INSD du Sahel
ZERBO YAYA	Direction régionale de l'INSD de l'Est
ZOUNDI K. JEROME	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
BENGALY LABASSE	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
MANLI BOUREIMA	Direction régionale de l'INSD de l'Est

EQUIPE DE REDACTION DES PROFILS DE PAUVRETE DES REGIONS

NUMERO	PROFIL DE PAUVRETE	NOM ET PRENOM	DIRECTIONS
1	BOUCLE DU MOUHOUN	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	CASCADE	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	SAHEL	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
2	CENTRE	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	SUD-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	CENTRE-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
3	EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-SUD	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
4	PLATEAU CENTRAL	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	CENTRE-NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf